

Rapport
moral
2017



Rapport moral de l'AG du 20 juin 2018
(sur l'exercice 2017)

L'année 2017 a été riche en actions diverses (voir le rapport d'activités) mais pose aussi des questions sur le futur de notre association. Un résultat financier négatif, des départs de l'équipe salariée (intervenus en 2017 et début 2018), une baisse générale des consultations sur le site. Sans tomber dans le pessimisme, il faut se poser des questions.

Mais avant, il faut saluer notre dynamisme : 5 journaux/dossiers, un mini-guide, un crowdfunding réussi. Tout cela grâce à une équipe motivée, dynamique et efficace et l'aide d'adhérents pour la rédaction de certains articles, qu'ils en soient remerciés.

Mais les problèmes restent que le départ de Bénédicte, qui a dû quitter la présidence après 3 ans de travail très productif, pose plusieurs questions : son remplacement doit-il se faire à l'identique avec la charge de travail que cela représente, ou doit-on aller vers une présidence bi, voire tricéphale ? C'est un des points que nous aurons à trancher lors de l'AG.

Revenons un peu sur la présidence de Bénédicte : elle aura réussi à maintenir Inf'OGM, à régler les quelques problèmes humains, à apporter sa fraîcheur et sa rigueur dans la gestion et nous lui devons des remerciements. Qu'elle sache qu'elle sera toujours la bienvenue et que si elle veut reprendre un rôle actif une fois sa thèse achevée, l'assemblée générale se fera un plaisir de la ré-accueillir.

Le CA a été actif lui aussi et doit être remercié, en particulier Dominique qui a assuré le rôle de trésorier dans cette période délicate – mais cela n'enlève rien aux autres qui ont aussi beaucoup donné.

Je disais au début que nous avions à faire face à des problèmes, pas vraiment nouveaux mais peut-être plus marqués aujourd'hui qu'hier.

Le premier est la succession de Bénédicte, je l'ai déjà évoqué ; le deuxième avec le départ de Lily est celui de l'emploi d'une personne à plein temps pour ce poste. L'embauche de Samantha suite au départ de Lily sur le poste de communication s'est révélée être un échec, sans que Samantha soit en cause. Un des points à traiter à l'AG sera celui de l'avenir de ce poste après le départ programmé de Samantha. Nous n'avons pas réussi à rendre notre action plus visible et surtout plus populaire. Difficultés d'accrocher sur un sujet de plus en plus technique, désintérêt pour la cause OGM qui semble à beaucoup avoir été réglée par la loi interdisant les OGM en France ? Je ne sais pas, mais là aussi il faut s'interroger, en lien avec le déficit financier. Faut-il maintenir un poste à temps plein ou envisager un temps partiel ?

Le départ de Lily que nous devons remercier pour sa participation très active et sa contribution très positive pose une autre question liée celle-ci à notre déficit financier en 2017. Avoir quelqu'un de compétent coûte cher. En avons-nous les moyens ? Recruter une bonne personne implique peut-être d'augmenter son salaire (Inf'OGM paye mal, nos salariés le savent) mais avec quelles ressources ?

Si nos partenaires (notamment la fondation de France et la fph mais sans oublier tous les autres) nous sont relativement fidèles, il nous faut trouver de l'argent ou des économies ailleurs, ce qui débouche sur le troisième problème : la survie du journal papier. Comme toute la presse écrite, nous souffrons de la concurrence des moyens modernes (Internet) et bien que notre nombre d'abonnés ait été multiplié par 2, la publication écrite reste déficitaire.

Troisième sujet pour une AG dont les réflexions seront stimulantes. J'arrête là en remerciant une fois encore l'équipe, le CA et nos partenaires.

Le président d'Inf'OGM par intérim

Jean Azan